

REUNION DE L'IEOAC DE L'ONUSIDA

Date : 21 mars 2022

Heure : 13 h 00 - 14 h 30

Lieu : Session virtuelle

PARTICIPANTS :

MEMBRES DU COMITE : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja, Mme Bushra Malik, M. Ibrahim Pam, Mme H el ene Rossert et M. Benoit de Schoutheete

Aide du secr etariat : M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance ; Mme Samia Lounnas, conseill ere principale en gouvernance ; Mme Maggie Lemons, responsable de la gouvernance

ORDRE DU JOUR

1. **Introduction** : Les membres de l'IEOAC auront l'occasion de se pr esenter bri evement et de rencontrer le personnel du Secr etariat de l'ONUSIDA qui soutiendra leur travail.
2. **Contexte de la cr eation de l'IEOAC** : L'IEOAC recevra une br eve pr esentation de l'ONUSIDA, du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA et de la cr eation du Comit e.
3. **Logistique du Comit e** : L'IEOAC recevra un aper u des dispositions logistiques du Comit e, y compris l'acc es   leur plateforme s curis ee, les adresses  lectroniques, les contrats, l'engagement de confidentialit  et les formulaires de divulgation financi re.
4. **Examen du plan de travail et du programme d'orientation** : L'IEOAC examinera et discutera son projet de plan de travail pour 2022 et le programme d'orientation   venir.
5. **S lection d'un pr sident** : Conform ment   son mandat, l'IEOAC choisira un pr sident parmi ses membres.
6. **S lection du r dacteur du rapport** : L'IEOAC examinera et discutera les candidatures pour s lectionner un r dacteur de rapports qui r digera les r sum s des r unions et le rapport annuel de l'IEOAC.
7. **Questions diverses**

RESUME :

1. **Introduction** : Les membres de l'IEOAC auront l'occasion de se pr esenter bri evement et de rencontrer le personnel du Secr etariat de l'ONUSIDA qui soutiendra leur travail.

Lors de leur réunion inaugurale, les membres du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA (IEOAC) se sont présentés et ont réitéré leur engagement envers le travail de l'IEOAC. Les biographies de chacun des membres figurent à l'annexe 1.

Les membres de l'IEOAC sont :

- Saad Bounjoua
- David Kanja
- Busha Malik
- Ibrahim Pam
- Hélène Rossert
- Benoit de Schoutheete
- Agnieszka Golebiowska

2. **Contexte de la création de l'IEOAC** : *L'IEOAC recevra une brève présentation de l'ONUSIDA, du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA et de la création du Comité.*

Le Secrétariat a donné un bref aperçu de l'histoire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et du contexte qui a conduit à la création de l'IEOAC comme suit :

Gouvernance du programme continu

L'ONUSIDA a été établi par des résolutions de l'ECOSOC en 1994 et 1995 comme le seul programme commun coparrainé des Nations Unies. Le programme commun est composé de 11 organismes coparrainants : OMS, UNICEF, PNUD, UNFPA, Banque mondiale, PAM, OIT, UNESCO, UNHCR, ONU Femmes et ONUDC.

Le Programme commun est supervisé par le Conseil de coordination du programme (CCP), qui sert d'organe de définition des politiques mondiales en matière de VIH et de mécanisme de supervision du Programme commun. Le CCP est un conseil relativement petit et efficace dont la composition est unique : 22 États membres, les 11 organismes coparrainants et une délégation de la société civile composée de 5 membres principaux et de 5 membres suppléants. Les organismes coparrainants et la délégation des ONG du CCP ont un droit de participation complet, mais n'ont pas le droit de vote. À ce titre, le CCP s'efforce de prendre toutes les décisions par consensus.

Le CCP est soutenu dans son travail par un bureau composé de trois représentants élus des États membres, de deux représentants de la délégation des ONG et du président du Comité des organismes coparrainants. Le Bureau est chargé de coordonner les travaux du CCP, de préparer les réunions et de soutenir tout travail intersessionnel. Le Bureau du CCP sera le principal point de contact pour l'IEOAC. La composition du Bureau pour 2022 est la suivante : La Thaïlande en tant que président, l'Allemagne en tant que vice-président, le Kenya en tant que rapporteur, deux représentants de la délégation des ONG, et le président du COC 2022, l'UNICEF.

Le modèle de programme commun est considéré comme un exemple positif de collaboration et de coordination des Nations unies. Cependant, en tant qu'organe unique du système des Nations unies, et complexe de surcroît, le contrôle du programme commun est tout aussi

complexe. Le CCP est le principal organe de surveillance du programme commun. Cet organe se réunit deux fois par an (en principe) et reçoit des rapports annuels sur divers éléments du programme commun, notamment les finances, les performances, la gestion des ressources humaines et l'évaluation. Le CCP joue un rôle de surveillance particulièrement important en ce qui concerne le Secrétariat de l'ONUSIDA. Le Conseil reçoit également des mises à jour programmatiques sur la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026. Le dernier jour des réunions du Conseil d'administration est consacré à une discussion ouverte, sans prise de décision, sur un sujet d'importance majeure pour la réponse mondiale au sida : le segment thématique. Le sujet de chaque journée thématique est choisi par le Bureau du CCP sur la base des propositions de thèmes reçues suite à un appel à propositions des membres du CCP.

Le CCP a un sous-Comité permanent, le Comité des organismes coparrainants, qui est composé des chefs exécutifs des organismes coparrainants. Ce Comité se réunit deux fois par an et fournit un rapport annuel au CCP sur les contributions des organismes coparrainants à la réponse au sida. Les Conseils des organismes coparrainants ont un rôle de surveillance supplémentaire dans le Programme commun, car ils supervisent les activités et les budgets de chaque organisme coparrainant.

Dans le cadre de la gouvernance et du contrôle du programme commun, tous les deux ans, l'ECOSOC reçoit un rapport du directeur exécutif et approuve une résolution sur le programme commun. Enfin, chaque année, l'Assemblée générale reçoit un rapport du SG et, tous les cinq ans, une réunion de haut niveau sur le VIH/sida est organisée, dont le résultat est une déclaration politique.

Création d'un Comité consultatif indépendant de surveillance externe (IEOAC)

L'IEOAC sera un sous-Comité permanent du CCP de l'ONUSIDA et fournira des orientations pour compléter cette supervision à la fois au CCP de l'ONUSIDA et au Directeur exécutif. Il deviendra le deuxième sous-Comité du conseil d'administration.

En 2019, le Corps commun d'inspection (CCI) des Nations unies a procédé à un examen de la gestion et de l'administration du programme commun. Cet examen complet comprenait une section sur la gouvernance et portait explicitement sur le rôle de surveillance et de responsabilité du CCP. L'examen a été accompagné d'une réponse de la direction et soumis au CCP lors de sa 45e réunion en décembre 2019. Suite à ce rapport, le CCP a créé un groupe de travail chargé d'examiner les recommandations du CCI et leur mise en œuvre. Le groupe de travail s'est réuni au cours de l'année 2020 et a soumis son rapport final au CCP lors de sa 47e réunion en décembre 2020. Les termes de référence de l'IEOAC ont été approuvés par le CCP lors de cette réunion.

En 2021, conformément au mandat de l'IEOAC, le directeur exécutif a lancé le processus d'établissement du Comité. Le processus, dirigé par le Bureau du CCP et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, a abouti à une prise de décision intersession du CCP confirmant la composition de l'IEOAC.

Lors de ses 45e et 47e réunions, le CCP a également pris une série de décisions visant à clarifier et à renforcer son rôle de surveillance et de responsabilité. Entre autres :

- a) Approuver une annexe à leur Modus Operandi qui énonce explicitement les responsabilités du CCP en matière de surveillance.
- b) En collaboration avec le COC, révision des principes directeurs des organismes coparrainants.
- c) L'approbation des termes de référence pour la création d'un Comité consultatif externe indépendant de surveillance qui soutiendra le CCP dans son rôle de surveillance.
- d) L'établissement d'un point spécifique à l'ordre du jour des réunions du CCP qui se concentre sur les rapports indépendants.

L'annexe au Modus Operandi du CCP vise à clarifier les rôles et les responsabilités en matière de surveillance définis dans les résolutions fondatrices de l'ECOSOC. Il définit les quatre domaines clés de la surveillance : Stratégie, ressources, performance et politique — ainsi que les principaux véhicules de cette surveillance : les rapports sur la gestion des finances et de la performance, les ressources humaines, la gestion des risques, l'éthique et l'évaluation. Il fournit plus de détails sur les relations de surveillance entre le CCP (qui porte la responsabilité de la surveillance), l'ECOSOC (de l'autorité duquel découle l'existence du Programme commun), et le Secrétaire général (qui a la responsabilité de la surveillance du Directeur exécutif de l'ONUSIDA).

L'IEOAC a été créé pour aider le CCP à remplir son rôle de surveillance. Ce Comité est composé d'experts en finances, audit, gouvernance, gestion des risques, enquêtes et gestion organisationnelle. Lors de la sélection de ce Comité, le panel a cherché à obtenir une diversité en termes de géographie, de sexe, de compétences et d'expérience antérieure. L'IEOAC fournit des conseils à la fois au CCP et au directeur exécutif, avec un accès complet aux informations requises pour remplir son mandat.

Le mandat de l'IEOAC prévoit que le Comité doit fournir des conseils au CCP et au directeur exécutif sur les points suivants :

- a) la qualité et le niveau des rapports financiers, de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA ;
- b) la réponse et les actions prises par la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA concernant les recommandations d'audit interne et externe ;
- c) l'indépendance, l'efficacité et l'objectivité des fonctions d'audit interne et externe ; et
- d) les interactions et la communication entre le CCP, l'auditeur externe, l'auditeur interne, le responsable de la déontologie et la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Les responsabilités du Comité consistent notamment à donner des conseils sur les points suivants :

- a) Rapports financiers et de performance : examiner les questions découlant des états financiers audités et des rapports financiers et de performance produits pour le CCP.
- b) Comptabilité : examiner le caractère approprié des politiques, normes et pratiques de divulgation comptables, ainsi que les changements et les risques y afférents.

- c) Audit externe : examiner la portée, le plan et l'approche du travail de l'auditeur externe, et assurer le suivi des recommandations de l'audit externe.
- d) Audit interne : examiner le champ d'application, le plan, les ressources, les performances de la fonction d'audit interne et de l'auditeur interne, ainsi que le caractère approprié de l'indépendance de cette fonction, et assurer le suivi des recommandations de l'audit interne.
- e) Gestion des risques et contrôles internes : examiner l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Secrétariat de l'ONUSIDA, y compris les pratiques de gestion et de gouvernance interne.
- f) Règlements et règles financiers : examiner le fonctionnement et l'efficacité des règlements financiers.
- g) Conformité : examiner les systèmes établis par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour maintenir et promouvoir la conformité aux lois, réglementations, politiques et normes élevées d'intégrité et de conduite éthique afin de prévenir les conflits d'intérêts.
- h) Suivre les questions et les tendances découlant des rapports financiers et de performance du Secrétariat de l'ONUSIDA, y compris les rapports d'audit, et conseiller le CCP sur les implications pour l'ONUSIDA ;
- i) Examiner et conseiller la fonction d'éthique, la fonction d'enquête et les mesures prises pour prévenir la fraude ;
- j) Suivre tous les rapports publiés par le CCI et les recommandations concernant l'ONUSIDA ;
- k) Examiner les rapports de l'auditeur interne et suivre le nombre d'enquêtes ouvertes et l'état d'avancement des enquêtes sur les allégations de mauvaise conduite à l'encontre du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ;
- l) Établir un plan de travail annuel comprenant le suivi et la surveillance de toute recommandation de contrôle interne et externe ;
- m) Fournir une mise à jour annuelle au CCP ; et
- n) Effectuer toute autre tâche conforme au mandat, à la demande du CCP.

Le Secrétariat a noté que les prochaines sessions d'orientation pour l'IEOAC seront l'occasion pour le Comité d'approfondir ces domaines. Le premier rapport annuel du Comité devrait être présenté lors de la prochaine 50e session du CCP en juin 2022 et fera partie du point de l'ordre du jour consacré aux rapports de surveillance organisationnelle.

Les membres du Comité ont remercié le secrétariat d'avoir fourni une introduction informative au programme commun et au travail de l'IEOAC. Les membres ont demandé des éclaircissements sur les mandats, les responsabilités et les synergies entre le Comité des organismes coparrainants, les Comités de surveillance et d'audit des organismes coparrainants, le Comité consultatif d'experts en évaluation de l'ONUSIDA et l'IEOAC. Le Secrétariat a noté qu'il s'agirait probablement d'une discussion permanente pour ces organes afin de trouver des méthodes de travail complémentaires et que les sessions d'orientation, en particulier avec le Bureau du CCP et le COC, aideraient à clarifier la situation.

Certains membres ont signalé des domaines potentiels à clarifier dans le mandat du Comité lors des prochaines itérations des Termes de référence, notamment la responsabilité du Comité vis-à-vis des enquêtes, du suivi des performances et des évaluations. Les membres ont noté que l'IEOAC a un mélange de responsabilités de conseil, de surveillance et d'assurance et qu'il devra soigneusement considérer et peser ces rôles dans la conduite de son travail. Un membre

a fait remarquer que, lors de l'examen du calendrier des travaux du Comité, l'ordre des rapports (tant ceux reçus par le Comité que le rapport du Comité lui-même) devrait être soigneusement évalué pour éviter les contraintes de temps à l'avenir.

3. Logistique du Comité : *L'IEOAC recevra un aperçu des dispositions logistiques du Comité, y compris l'accès à leur plateforme sécurisée, les adresses électroniques, les contrats, l'engagement de confidentialité et les formulaires de divulgation financière.*

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a rendu compte des mesures prises pour soutenir les dispositions logistiques et administratives du Comité, qui seront fournies par le Secrétariat. Le Comité dispose de sa propre page Web sur le site de l'ONUSIDA, où les biographies et les photos de chacun des membres du Comité, les termes de référence et les résumés des réunions seront publiés afin de favoriser la transparence des travaux du Comité. Comme le prévoient les termes de référence, si des sections des résumés de réunion doivent être expurgées pour des raisons de confidentialité, cela sera convenu avec le Bureau du CCP.

Il a été rappelé aux membres de soumettre, conformément aux termes de référence, une déclaration d'engagement de confidentialité et des formulaires de divulgation financière. Ces documents ont été conçus pour soutenir la légitimité et la confidentialité des travaux du Comité. Conformément au mandat du Comité, les conflits d'intérêts doivent être divulgués de manière continue et seront examinés par le Bureau du CCP.

Pour soutenir le travail du Comité, chaque membre a reçu un compte de messagerie électronique de l'ONUSIDA et un accès à une plateforme sécurisée qui sera utilisée pour mener les travaux de l'IEOAC.

Le Secrétariat a également rappelé aux membres du Comité que, pour les membres fondateurs du Comité, les termes de référence prévoient que « *les membres de l'IEOAC sont nommés pour un mandat de deux ans. Les mandats sont renouvelables pour un deuxième et dernier mandat de deux ans, qui ne doivent pas nécessairement être consécutifs. Toutefois, dans le premier IEOAC, la moitié des membres du Comité seront invités à servir un seul mandat de trois ans afin de permettre un remplacement échelonné des membres au moment du renouvellement, garantissant ainsi que tous les membres ne terminent pas leur mandat en même temps. Par la suite, tous les mandats renouvelables seront d'une durée de deux ans seulement.* »

Les membres du Comité ont remercié le Secrétariat pour ses préparatifs et ont accepté de soumettre par écrit leur préférence, le cas échéant, concernant un mandat de deux ou trois ans.

4. Examen du plan de travail et du programme d'orientation : *L'IEOAC examinera et discutera son projet de plan de travail pour 2022 et le programme d'orientation à venir.*

Pour soutenir l'établissement du Comité, le Bureau du CCP et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA ont élaboré un projet de plan de travail et d'ordre du jour d'orientation pour le Comité sur la base du mandat du Comité et des décisions pertinentes du CCP, dans l'espoir qu'ils soient adaptés par le Comité. Ces documents ont été distribués aux membres de l'IEOAC avant cette réunion.

L'orientation de l'IEOAC devait se dérouler virtuellement du 5 au 7 avril 2022. L'orientation sera l'occasion de rencontrer les principales parties prenantes du CCP, ainsi que le personnel et les responsables du Secrétariat en rapport avec le mandat du Comité. Au cours de l'orientation, l'IEOAC rencontrera le Bureau du CCP, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA et les principaux membres du Cabinet, le Président du Comité des organismes coparrainants, les directeurs des finances, de la mobilisation des ressources et de la gestion des ressources humaines du Secrétariat de l'ONUSIDA, le Directeur de l'éthique et les auditeurs internes et externes, entre autres. Les présentations porteront notamment sur le suivi des performances, les rapports financiers, la gestion des risques, la gestion des ressources humaines, l'alignement en cours du Secrétariat, la mise en œuvre des recommandations du CCI et les rapports sur l'éthique.

Pour aider les membres du Comité à se préparer à l'orientation, de brefs mémos sur les sujets clés seront distribués avant l'orientation.

Les membres du Comité se réjouissent de l'orientation et remercient le secrétariat pour les préparatifs de l'orientation. Les membres ont demandé que l'ordre du jour soit modifié pour permettre de brèves pauses entre les points de l'ordre du jour afin de donner au Comité le temps de discuter entre eux chaque jour. Les membres ont également demandé à parler avec le bureau d'évaluation indépendant de l'ONUSIDA pendant leur orientation. Certains membres ont indiqué qu'ils avaient des conflits avec les dates et heures prévues pour les séances d'orientation. Il a été convenu que toutes les sessions seraient enregistrées et mises en ligne sur la plateforme sécurisée pour les membres qui n'ont pas pu assister à des sessions spécifiques. Une version finale de l'ordre du jour de l'orientation, comprenant les changements demandés, a été distribuée au Comité après la première réunion.

Le Comité a ensuite discuté du projet de plan de travail. Les termes de référence de l'IEOAC prévoient initialement deux réunions par an. Étant donné qu'il s'agit de la première année de fonctionnement du Comité, le Bureau du CCP et le Comité exécutif ont estimé que, exceptionnellement, des réunions supplémentaires pourraient être nécessaires pour que le Comité puisse achever ses travaux. Le calendrier prévu pour les réunions de l'IEOAC était le suivant :

- **Mars** : première réunion de l'IEOAC
- **Avril** : session d'orientation de l'IEOAC
- **Mai** : Deuxième réunion du Comité pour discuter de son rapport annuel au CCP
- **Juin** : Premier rapport annuel de l'IEOAC présenté à la 50e session du CCP.
- **Septembre** : Troisième réunion de l'IEOAC sur la gestion des risques, conformément à la décision du CCP « *Convient que le Comité consultatif de supervision externe et indépendant examinera et recommandera au CCP un renforcement supplémentaire de la gestion des risques dans le cadre de son premier plan de travail après sa création ;* »

- **Novembre** : Quatrième réunion facultative de l'IEOAC afin d'examiner le plan de travail pour 2023 et de clore les questions restantes

Les membres ont remercié le Bureau et le Secrétariat d'avoir élaboré ce calendrier pour guider leur travail et ont souligné la nécessité d'élaborer entre eux un plan de travail détaillé à plus long terme pour faciliter leur travail conformément aux termes de référence. Toutes les réunions doivent être encadrées par des objectifs clairs. Les membres ont également discuté de la nécessité de définir des méthodes de travail pour le Comité, y compris l'utilisation de sondages pour programmer les réunions afin d'assurer une pleine participation. Le rapport de l'IEOAC à la 50^e réunion du CCP sera l'occasion de communiquer ce plan de travail détaillé au CCP.

5. Sélection d'un président : *Conformément à son mandat, l'IEOAC choisira un président parmi ses membres.*

Le Secrétariat a rappelé que, selon les termes de référence, « le poste de Président sera rotatif et sera choisi par les membres de l'IEOAC parmi eux ; le Président exercera cette fonction pour un mandat maximum de son appartenance à l'IEOAC ». Le Secrétariat de l'ONUSIDA aidera le Président à faciliter le travail intersessionnel de l'IEOAC et à réaliser le plan de travail.

Les membres du Comité ont souligné l'importance pour le Président de disposer de suffisamment de temps et d'expérience pour soutenir ses travaux au cours de cette année de fondation, qui nécessitera probablement une charge de travail importante. Les membres du Comité ont discuté du fait que les termes de référence permettent à un Président de servir pour un mandat « maximum » et pourraient permettre un mandat d'un an. Les mandats d'un an ont été envisagés pour offrir une plus grande opportunité à une variété de membres de présider. Les membres proposent que la présidence s'efforce d'équilibrer la géographie et le sexe au fil du temps. Le Comité a également discuté de la possibilité d'avoir un vice-président à l'avenir qui pourrait appuyer le Président.

Un consensus a été atteint pour que Bushra Malik assure la présidence pour 2022.

6. Sélection du rédacteur du rapport : *L'IEOAC examinera et discutera les candidatures pour sélectionner un rédacteur de rapports qui rédigera les résumés des réunions et le rapport annuel de l'IEOAC.*

Pour soutenir le travail de l'IEOAC, le Comité disposera d'un rédacteur de rapports indépendant. Ce rédacteur de rapports rédigera les résumés des réunions et le rapport annuel de l'IEOAC. Le Secrétariat avait lancé un appel à un rédacteur de rapport indépendant parallèlement à la création de l'IEOAC afin qu'il puisse bénéficier d'un soutien immédiat dans l'élaboration de son rapport annuel pour la 50^e réunion du CCP en juin 2022.

Trois candidatures ont été reçues et elles ont été transmises à l'IEOAC avant cette réunion. Étant donné le peu de temps imparti pour la réunion, il a été convenu que les membres examineraient et soumettraient des notes pour chacune des demandes par courriel. Le Comité pourrait être reconvoqué si nécessaire pour effectuer la sélection finale.

Une fois le consensus atteint sur le choix du rédacteur du rapport, le Secrétariat procédera à l'embauche du rédacteur du rapport, qui sera en mesure de rencontrer l'IEOAC lors de sa prochaine réunion.

7. Questions diverses

Il n'y a pas d'autres points soulevés et la réunion est close.

[Annexe à suivre]

ANNEXE 1 : BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITE



Saad Bounjoui est un cadre retraité dans le domaine des finances et de l'audit, avec une carrière de plus de 35 ans dans le secteur privé. Il était directeur général chez PwC, cabinet de conseil mondial, conseillant les clients sur les meilleures pratiques d'audit interne, la gestion des risques et la gouvernance. Il a également occupé plusieurs postes de direction dans le domaine de l'audit et des finances chez Becton Dickinson, une entreprise mondiale de technologie médicale, où il a été directeur de l'audit, puis chef des finances d'une division. Il est engagé dans le bénévolat et les ONG depuis de nombreuses années. Il a siégé au Comité de surveillance et de conseil de l'UNESCO entre 2014 et 2018 et, plus récemment, il a présidé le Comité consultatif et de surveillance du CGIAR de 2018 à 2021. Il a obtenu un diplôme de commerce de l'ESCP-Europe, est un auditeur interne certifié et poursuit actuellement un master en affaires mondiales à l'université de New York. Il possède la double nationalité marocaine et américaine et réside à New York et à Barcelone. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



David Kanja a plus de 27 ans d'expérience dans l'audit et la surveillance d'organisations internationales. Il a été le sous-secrétaire général du Bureau des services de contrôle interne de l'ONU, basé à New York, de 2012 à 2021. Il a également été directeur du Bureau de l'audit interne et des enquêtes du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), basé à New York, de 2010 à 2012. De 1992 à 2010, il a travaillé au sein du Groupe de la Banque mondiale, basé à Washington DC, où il a occupé divers postes d'audit interne de haut niveau, notamment en tant qu'auditeur en chef pour la qualité et la stratégie d'audit, directeur d'audit et auditeur général par intérim. Auparavant, il a travaillé pendant neuf ans dans l'un des quatre grands cabinets d'audit, Deloitte, où il a occupé divers postes, notamment celui de Directeur d'audit au Royaume-Uni et de Directeur principal au Kenya.

Il est l'actuel président du Comité des finances, de l'audit et des risques du groupe Financial Sector Deepening Africa. Il est également l'ancien Président du Comité consultatif d'audit de l'UNICEF. Il est expert-comptable agréé (Angleterre et Pays de Galles), expert-comptable certifié (Kenya), auditeur interne certifié et détient un diplôme en commerce (First Class Honors) de l'université de Nairobi. Il est également titulaire d'un certificat en assurance de gestion des risques de l'Institute of Internal Auditors. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



Bushra Malik est une experte en affaires et en gouvernance qui possède une expérience considérable dans des rôles de supervision exécutive et non exécutive, de politique, de recherche et de conseil financier dans les secteurs public et privé, tant au Pakistan qu'à l'international. Elle a fait son MBA à la Kellogg Business School, aux États-Unis, et à la Schulich Business School, au Canada. Elle est titulaire d'une licence en droit (LLB) du Punjab College de Lahore, au Pakistan, et d'un certificat d'Advanced Management Program de la Harvard Business School, aux États-Unis.

Elle est membre de l'Institute of Chartered Accountants of Pakistan et CA/CPA de Chartered Professional Accountants, dans l'Ontario, au Canada, ainsi que Directrice certifiée dans le cadre du programme de code de gouvernance d'entreprise organisé par la SFI au Pakistan, du programme d'orientation des conseils d'administration organisé par le CGIAR en France et membre de l'Institute of Corporate Governance au Pakistan.

Au fil des ans, elle a siégé à plusieurs conseils et Comités, notamment au Comité consultatif indépendant de surveillance (CCI) du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail de 2012 à 2018. Elle a également été membre du conseil de gestion du système de l'Organisation du système CGIAR et présidente de son Comité d'audit et de risque de 2016 à 2018. Actuellement, elle est membre de la Commission de la concurrence du Pakistan, un régulateur quasi judiciaire qui promeut la concurrence loyale dans divers types d'activité économique depuis 2019. Elle est également membre du Conseil d'administration et présidente du Comité d'audit et de risque du Centre mondial d'agroforesterie, au Kenya, et du Centre de recherche forestière internationale, en Indonésie, et vice-présidente de l'IAOC du UNHCR. Récemment, elle a également été sélectionnée comme membre inaugural de l'IEOAC de l'ONUSIDA. Au Pakistan, elle est membre du Conseil d'administration de la Pakistan Industrial Development Corporation, de la Trading Corporation of Pakistan, ainsi qu'ancienne membre du Conseil d'administration de Fauji Fertilizer Company Ltd, la plus grande société d'engrais cotée, et de la Bourse de Lahore. Elle compte huit ans d'expérience dans la fourniture de services de conseil à un certain nombre d'organisations publiques et privées, en se spécialisant dans les questions de gouvernance, de restructuration et de conseil financier. Avant cela, elle a travaillé dans de grands groupes de sociétés cotées en bourse en tant que Directrice financière et experte en développement commercial pendant 17 ans.

Elle est engagée dans la cause des femmes et a fourni des services de conseil à une ONG locale appelée « All Mothers Educated Now », basée au Pakistan. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



Ibrahim Pam est un avocat, analyste et enquêteur international accompli, spécialisé dans les enquêtes sur les crimes de masse, les violations des droits de l'homme, ainsi que les fraudes et les délits financiers. Il possède une vaste expérience des enquêtes administratives et pénales dans de multiples juridictions du monde entier, pour le compte de bureaux d'enquête nationaux et internationaux. Il est titulaire d'une licence en droit (LLB. Hons) de l'Université de Jos, et d'un Master of Science (MSc) en politique de justice pénale de la London School of Economics and Political Science. Il est inscrit au barreau en tant que barrister et solicitor de la Cour suprême du Nigeria, et est actuellement chef de l'unité d'intégrité indépendante du Fonds vert pour le climat depuis 2016.

Il a précédemment travaillé comme analyste et enquêteur au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI, 2005-2012), puis comme enquêteur en chef au Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption de la Banque africaine de développement (BAD, 2012-2015). Il a été chef d'équipe et enquêteur résident au Bureau des services de contrôle interne des Nations unies pour la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS, 2015-2016), avec une responsabilité simultanée pour la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (UNISFA), et des affectations supplémentaires à la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (MINUSCA). En tant qu'expert principal délégué pour le Nigeria, M. Ibrahim a participé à la rédaction de la *Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption*, ainsi que de la *Convention des Nations unies contre la corruption*. Il a également participé à l'élaboration des *Principes généraux de révision des bureaux d'enquête* de la Conférence des enquêteurs internationaux (CII). En 2018, il a présidé la Conférence des enquêteurs internationaux, un forum destiné aux enquêteurs des organisations internationales. Il préside actuellement le groupe externe *ad hoc* sur la culture du travail au sein du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale et est membre du Conseil d'administration de l'Association africaine de droit international. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



Hélène Rossert est docteure en médecine spécialisée dans la santé publique, avec un accent sur les politiques de santé et le plaidoyer pour l'amélioration des systèmes de santé dans les pays en développement. De 1997 à 2007, elle a dirigé l'ONG AIDES en France en tant que Directrice générale. Elle a également fait d'AIDES une organisation internationale. Elle a été élue Vice-présidente du conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle a également présidé le Comité d'éthique du Fonds mondial. Depuis 2009, elle travaille en tant que consultante internationale. Elle s'est d'abord spécialisée dans le soutien à la bonne gouvernance et à la société civile dans les pays financés par le Fonds mondial, afin de donner aux groupes vulnérables les moyens de contribuer de manière significative à leurs systèmes nationaux de soins de santé. Elle travaille aujourd'hui essentiellement dans l'évaluation de programmes/projets de santé mondiale dans toutes les régions du monde afin de garantir la responsabilité des programmes ciblant les groupes vulnérables. Elle a obtenu son doctorat en France et sa maîtrise en santé publique à l'université du Texas, aux États-Unis. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



Benoit de Schoutheete a plus de 20 ans d'expérience de haut niveau en matière de contrôle interne, au sein d'entreprises du secteur privé, d'organismes à but non lucratif et d'organisations internationales. Après avoir obtenu une licence et une maîtrise en administration des affaires (MBA), il a commencé sa carrière comme consultant en gestion pour PricewaterhouseCoopers (PwC). Il a ensuite travaillé comme responsable de l'audit interne pour plusieurs entreprises du secteur privé et organisations humanitaires.

Il a également acquis une vaste expérience du contrôle interne en travaillant pour des organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM), où il a acquis une solide expertise des règlements, règles, politiques, procédures et bonnes pratiques des Nations unies, ainsi que de la gestion des risques, des audits internes, des inspections, des évaluations et des enquêtes administratives.

Il a récemment achevé un mandat non renouvelable de cinq ans en tant que chef du Bureau de contrôle interne de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où il était responsable des audits internes, des inspections, des enquêtes, des évaluations et de l'éthique. Il est un auditeur interne certifié (CIA), un praticien certifié de la surveillance et de l'évaluation, un enquêteur numérique d'entreprise certifié et un professionnel certifié SAP R/3. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.



Agnieszka Slomka Golebiowska, PhD est une professionnelle, membre du Conseil d'administration, conseillère et Directrice non exécutive, qui aide les entreprises à respecter leurs engagements en matière de développement durable grâce à des stratégies rentables. Elle est également professeur titulaire en gouvernance d'entreprise à la Warsaw School of Economics, en Pologne. Ses recherches portent sur la gouvernance d'entreprise, les conseils d'administration efficaces, l'ESG et la durabilité. Elle possède une expérience approfondie de plus de 15 ans au sein de Conseils d'administration de

grandes entreprises internationales cotées en bourse et privées, ainsi que d'organisations internationales telles que le PAM. En outre, elle a présidé des Comités d'audit et des Comités de rémunération et de nomination dans divers secteurs : services financiers, entreprises technologiques, industries aérospatiales et de défense (A&D) ainsi qu'infrastructures et construction. Elle possède également une expertise et des connaissances considérables en matière d'information financière, de gestion des risques, de suivi des performances de l'entreprise, de direction des opérations de fusion et d'acquisition, de conception et de mise en œuvre de la structure de gouvernance et de responsabilité, de développement de la stratégie et de restructuration dans différents secteurs d'activité. Ses expériences dans les services financiers et les industries axées sur le client et basées sur la technologie, ainsi que ses rôles

universitaires sont axés sur la recherche de bonnes pratiques de gouvernance et de responsabilité des entreprises. *Son CV complet est disponible à l'adresse :*

https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Intersessional_Decision_Establishment_IEOAC.

[Fin du document]